

**CR du Conseil d'école du 18/03/2021****Présents :****Enseignants :** Mme AUMASSON; Mme CAMPAN ; Mme PFEIFFER ; Mme POULALIER ; Mme TOUTANT ; Mme VION-LOMBARD; M. BLANC ; M. CUSSET ; M. PERRIN**Parents élus :** Mme LIMIER ; Mme MONOT; Mme MORIN-BACHETER ; Mme PETITDANT; Mme PLANEL ; M. FOUCHER ;**Adjointe à l'Education Lyon 7<sup>ème</sup> :** Mme LECLUSE**Responsable de secteur Ville de Lyon:** M. SASSI**Directeur d'école :** M. CAYSSIALS. **Invités :** directeur de l'ALAE : M. IVANES ; ATSEM: Mme GUIGON;**Excusés:** Inspecteur de l'Education Nationale : M. LARGE **Délégué Départemental de l'Education Nationale :** M. DELOR.**1. Situation sanitaire : nouveau protocole de février 2021**

Ce nouveau protocole est renforcé. Ce renforcement se traduit par des mesures plus strictes en matière de restauration scolaire, de port du masque ou encore d'aération. Les règles d'identification des contacts à risques sont également renforcées. Un lien est établi avec le service médico-social de la Ville de Lyon. La CPAM informe également les familles.

**2. Masques :**

Depuis la rentrée de février, seuls les masques de type grand public catégorie 1 ou de type chirurgicaux sont acceptés à l'école. Les parents d'élèves soulèvent la question de l'impact du coût des masques sur le budget familial. Une nouvelle dotation par la Ville de Lyon de deux masques par enfant, grand public catégorie 1 lavables 120 fois a été faite ce mardi ou ce jeudi selon les classes. Cela concourt à l'allègement du budget dédié sans résoudre les difficultés.

Il n'y a pas eu de livraison de masques transparents pour les enseignants. En petite section le masque transparent est utilisé pour le travail sur les émotions. Il n'est pas très confortable et n'est donc utilisé que par moments.

**3. Tests salivaires**

L'école Daubié sera lieu de tests salivaires durant la semaine du 22 au 26 mars. La logistique comprend des personnels médicaux Ville de Lyon, un laboratoire. Les enseignants et le directeur s'occupent des autorisations parentales et de la surveillance des élèves durant la passation des tests. Quelques écoles de la Ville de Lyon sont concernées chaque semaine. Les résultats sont communiqués aux familles. Ces résultats peuvent entraîner, dès le lendemain, des fermetures de classes entières ou partielles (cas contacts).

**4. Incidence du nouveau protocole sanitaire sur le fonctionnement du restaurant**

- salles de restauration

Les groupes classes doivent être séparés par une distance d'au moins 2 mètres. On passe de 4 à 3 classes en simultané au restaurant scolaire élémentaire. Cela augmente considérablement le temps nécessaire pour faire passer toutes les classes (10 classes). Les plans de tables doivent être établis et conservés pour la gestion des cas contacts.

- calendrier de passage des classes

Ce calendrier de passage doit tenir compte de nombreux paramètres :

Heures de sortie des classes à midi et d'entrée à 14h00 : Les classes de CM passent ainsi en premier Enfants allergiques

Sorties d'élèves pour des soins sur la pause méridienne : l'horaire de passage de leur classe doit leur permettre de manger avant les soins ou à l'issue de ceux-ci.

ORDRE DE PASSAGE AU RESTAURANT ELEMENTAIRE -  
Selon les semaines 1, 2 ou 3

	LUNDI			MARDI			JEUDI			VENDREDI		
	S1	S2	S3	S1	S2	S3	S1	S2	S3	S1	S2	S3
11H50		16			15			15			15	
		15			16			16			16	
		13			13			13			13	
	5	6	7	5	6	7	5	6	7	5	6	7
12H30		14			14			14			14	
		11			11			11			11	
		12			12			12			12	
	8	10	8	8	10	8	8	10	8	8	10	8
	9	9	10	9	9	10	9	9	10	9	9	10
13H15	10	8	9	10	8	9	10	8	9	10	8	9
	S1	S2	S3	S1	S2	S3	S1	S2	S3	S1	S2	S3

- menu unique

Ce menu est mis en place pour permettre au service de se dérouler dans le temps contraint, sans empiéter, autant que possible, sur le temps de classe. Les choix, entrées, fromages, desserts sont supprimés ainsi que les cartes (menu unique sans viande). A la rentrée des vacances de printemps, si les choix d'entrées, de fromages et de desserts (les plus chronophages) ne seront pas, dans un premier temps au moins, rétablis les menus viande le seront. Les équipes et les élèves habitués à ces nouvelles contraintes de temps seront aptes à gérer les cartes.

- classes et animateurs référents

La logique de non brassage des groupes amène les enfants à rester toujours avec le même animateur, contrairement à ce qui se passait les années précédentes (choix d'activités). Cette logique semblant devoir durer peut-être jusqu'à la fin de l'année scolaire, l'organisation a évolué avec deux animateurs référents par classe. Cela permettra aux enfants de bénéficier d'activités nouvelles.

## **5. Plan vigi pirate**

Le plan vigipirate a évolué depuis le 5 mars. Passage de « urgence attentat » à « sécurité renforcée risque attentat »

Depuis le 5 mars, l'ensemble du territoire national est placé, non plus **au niveau « urgence attentat » mais au niveau « risque attentat » par Monsieur le premier ministre**. Ce niveau d'alerte atteste d'un niveau de menace élevé, mais moindre qu'à la fin de l'année 2020. Chaque établissement scolaire doit donc continuer de se préparer à faire face à la menace terroriste.

Ainsi, concernant les mesures visant spécifiquement les établissements scolaires :

- la mesure « restreindre voire interdire les activités aux abords des installations et bâtiments désignés » est désactivée,

- les mesures « restreindre voire interdire le stationnement et/ou la circulation aux abords des installations et bâtiments désignés » et « renforcer la surveillance aux abords des installations et bâtiments désignés » sont, quant à elles, maintenues activées.

Cet allègement permet aux classes de pouvoir, à nouveau, sortir dans des lieux ouverts, par exemple au Parc Blandan. Ces sorties n'étaient pas autorisées par le directeur d'école sur la période « urgence attentat »

## **6. EPS**

Les modifications du protocole sanitaire intervenues mi-janvier ont modifié les pratiques et chaque classe a dû s'adapter. Chacune a pu se positionner sur 1 ou 2 plages dans les cours de récréation de maternelle ou d'élémentaire et peut pratiquer l'EPS. Le contexte météo de ces dernières semaines n'a pas toujours favorisé cette pratique.

Le parc Blandan, lieu ouvert, peut à nouveau pouvoir être utilisé du fait de l'allègement du plan vigipirate.

L'activité piscine, se déroulant à l'intérieur n'est pas autorisée du fait des mesures gouvernementales.

**7. Liaison GS/CP.** Pour la liaison Grande Section / CP, les actions mises en place les années précédentes (hors année dernière) sont compromises. Des lectures d'albums aux élèves de GS par les élèves de CP restent en place. Les autres activités proposées dépendront du protocole sanitaire en place.

**8. Liaison CM2/6ème.** On est dans la même logique que pour la liaison GS/CP. La soirée portes-ouvertes du collège Clémenceau a été annulée. Les visites du collège avec les classes le sont aussi. Le conseil école /collège a eu lieu en visioconférence. Le travail sur la fluence a été présenté. Le passage progressif à une évaluation par compétences au collège comme à l'école primaire est également en cours.

## **9. Actions du projet d'école.**

### **Parcours maternelle :**

Expérimentations et apprentissages par le jeu.

### **Parcours de réussite scolaire Cycle 2 et cycle 3:**

Projet d'action littérature les incorruptibles.

L'apprentissage par le jeu en mathématiques (avec achat de nouveaux jeux).

Semaine des mathématiques.

Voyages mathématiques. (financements Ville de Lyon et coopérative scolaire)

Ebulliscience : projet météo réalisé par les CE1/CE2 ; CE2 ; CE2/CM1

### **Parcours citoyen:**

Cycle 1 ; 2 ; 3 école et périscolaire : Cartes pour les EHPAD

Rencontres USEP.

Des partenaires extérieurs interviennent à l'occasion de certaines des nombreuses activités mises en place.

Les mercredis de Lyon sont également impliqués : action propreté au Parc Blandan, association maison de l'environnement.

### **Parcours d'éducation artistique et culturelle**

Cycles 1; 2 : La grande lessive. Participation de 11 classes à la deuxième journée du mois de mars.

Cycle 1: Chorale de la maternelle.

Fresques street-art (financement Ville de Lyon et coopérative scolaire)

Cycle 2 : Musique : Ensemble, au chœur du monde !

Fresques street-art par les CE1 et les CE2 (financement Ville de Lyon et coopérative scolaire)

Cycle 3 :Musique "Scool radio »

Projet sérigraphie (Auto financement classes et coopérative scolaire)

### **Parcours santé:**

- Les actions validées ne peuvent pas pour l'instant se mettre en place du fait de la saturation des services médicaux.

**Projet BCD** : ATBCD cette année: Amanda les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

**La programmation des actions pour l'année 2021/2022 devrait bientôt débiter:**

Le conseil d'école est-il favorable à la reconduction des actions ?

### **10. Evaluations.**

**En maternelle:** Toutes les classes utilisent tout au long de la scolarité maternelle une version numérique du carnet de progrès "Je valide" et qui permet d'éditer les bilans en PDF.

Depuis cinq ans et les programmes 2015 de la maternelle, l'évaluation est réalisée en fin de Grande Section sur le document national "Synthèse des acquis scolaires à la fin de l'école maternelle".

**En élémentaire :** Le LSU (Livret Scolaire Unique) est un livret national qui suit l'élève du CP à la troisième. C'est un outil de communication simplifié à destination principalement des parents. L'école a opté soit pour une remise de bulletins trois fois dans l'année, en décembre, en avril, en juin, soit pour une remise deux fois dans l'année en décembre et juin (bilan de fin de cycle en juin pour les CE2).

Des évaluations nationales sont également réalisées en CP (rentrée et bilan d'étape) et en CE1 (rentrée).

**11. Conseils d'élèves.** Seul le conseil d'élèves de CM a été réuni pour l'instant cette année. Un choix de réassort de jeux de cours a été fait. Le matériel demandé a été acheté et des propositions d'améliorations prises en compte. Un courrier à l'intention de la mairie de Lyon a été préparé pour la pose de filets et de deux protections de poteaux défectueuses sur les cages du terrain de sport.

**12. Point sur les travaux.** De nombreux travaux d'entretien sont régulièrement réalisés.

**Travaux urgents attendus :**

- La réparation de stores de plusieurs classes qui ne fonctionnent plus depuis plus de deux ans. Une société est à nouveau passée durant les vacances de février pour établir des devis. (La société ayant le marché Ville de Lyon a changé en 2020.)

- La réparation du plafond de la BCD avec une recherche des causes d'une petite fuite d'eau.

- La finalisation de la verrière du patio.

- La pose d'un rideau en BCD.

- Le nettoyage des tags.

- La réparation d'un trou dans le terrain de sport (un précédent trou a été réparé durant les vacances de février)

**Travaux demandés**

-Pose de deux parasols sur la cour haute comme à l'école Françoise Héritier. (A ce jour, personne ne s'est déplacé pour une étude de faisabilité)

- La réparation du socle du téléphone d'urgence salle C1-10.

**Travaux réalisés:**

- Réfection du sol du terrain de sport en février.

### **13. Tri des bio-déchets**

Le tri des bio-déchets a commencé en janvier dans les restaurants de l'école. Les élèves et les personnels ont adhéré à cette pratique. Le tri est très bien réalisé.

### **14. Inscriptions pour l'année 2021-2022**

Les préinscriptions débiteront le 1er avril 2021. Toutes les informations seront disponibles par internet sur le site de la Ville de Lyon. Un lien sera placé sur le blog de l'école.

Les élèves de Grande Section qui passent au CP vont recevoir par courrier le certificat de préinscription et devront venir confirmer dès réception leur inscription à l'école Daubié ou dans l'école de leur secteur.

Pour les demandes de dérogations, le circuit de la demande reste à définir par rapport à la situation sanitaire.

Les préinscriptions pour les nouveaux arrivants se feront sans doute prioritairement par internet. Pour les nouveaux arrivants du secteur de l'école, les enfants seront préinscrits par la mairie d'arrondissement: - sur l'école Daubié pour l'élémentaire - sur l'école Crestin pour l'école maternelle.

Les enfants de petite section ayant déjà une fratrie sur l'école Daubié verront ensuite leur inscription "basculer" sur la maternelle Daubié si cela constitue le choix des parents. Pour les autres cas de type "nourrices communes", d'élèves inscrits sur Crestin, des demandes devront être faites auprès des directions des deux écoles qui pourront donner suite si les effectifs le permettent.

Pour l'année scolaire 2021-2022, les écoles Daubié et Crestin devraient recevoir des élèves du secteur de l'école du Parc Blandan. En effet, la baisse des effectifs constatée sur les écoles Daubié et Crestin suite à la diminution du secteur scolaire se confirme. Parallèlement, l'école provisoire du parc Blandan arrive à saturation.

#### **15. Organisation de l'école à la rentrée 2022.**

Les prévisions d'effectifs pour 2021/2022 à partir des effectifs actuels sont les suivantes :

Maternelle : 4 classes à Crestin: 4 classes à Daubié: PS : 35 ? MS : 24 ; GS 32 101 élèves

Elémentaire: 12 classes à Daubié 70 CP; 62 CE1; 62 CE2; 55 CM1; 43 CM2 292 élèves

L'organisation de l'école par niveaux de classes se fera en fin d'année scolaire lorsque les chiffres seront stabilisés en fonction des nouveaux arrivants et des départs.

**16. Exercice incendie.** Le dernier exercice a été réalisé le 24/09/2020. Un nouvel exercice aura lieu d'ici la fin du mois de mars.

**17. PPMS.** Un exercice a été réalisé ce jeudi au moment où une partie de l'école était en récréation. Le matériel d'alerte a bien fonctionné et les élèves qui étaient à l'extérieur ont pu regagner rapidement leur salle de classe.

#### **18. Défilé de printemps annulé et déguisement.**

Le défilé de printemps est annulé du fait de la situation sanitaire. Les élèves des classes de maternelle pourront venir déguisés à l'école le vendredi 9 avril avec thème libre cette année. Ils pourront défiler par classe dans la cour de l'école avec respect des distances entre classes.

#### **19. Sorties scolaires**

Les sorties scolaires restent tributaires de la situation sanitaire, de l'éventuelle réouverture des salles de spectacles..

Voici ce qui semble possible à l'heure actuelle :

PS et MS : sortie à la ferme

GS : sortie au parc des oiseaux

Rencontres USEP en CE2/CM1 le 2 avril, CM1, CM1/CM2 le 2 avril

Balade urbaine et visite de la maison de la danse (classes de CM2 15 et 16) sous réserve de places

Et en fonction de la réouverture des salles :

CE1 8 « Fables animalières » TNG vendredi 28/5

CE1 9 « Terairofeu » TNG vendredi 7mai ; « Fables animalières »TNG vendredi 28/5

CE1/CE2 10 "Fables animalières" TNG le mardi 25 mai après-midi.

CE2 11 "Fables animalières" TNG le mardi 25 mai après-midi.

#### **20. Blog école Daubié**

Le blog de l'école Daubié qui comprend les informations minimales sur l'école est régulièrement mis à jour. On peut y trouver notamment les comptes rendus des conseils d'école de l'année.

#### **21. Comité des fêtes**

L'activité du comité des fêtes est fortement impactée par la situation sanitaire. Il a fallu renoncer aux soirées « jeux de société » et « cinéma » qui rythmaient l'année scolaire.

Une vente de brioches sur commande est prévue en cette fin de mois de mars. Une tombola devrait également être organisée d'ici la fin de l'année. Il n'y aura pas de fête de l'école.

**Le directeur**

**Le secrétaire**